



REPUBLIQUE FRANCAISE

AGENCE TERRITORIALE DE L'ENVIRONNEMENT
DE SAINT-BARTHELEMY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
seconde mandature

Séance ordinaire du 08 juillet 2022

Numéro de la délibération
2022-11CA

Membres du CA 12
Membres présents 08
Procurations 02
Votants 10

L'an deux mil vingt-deux, le huit juillet à dix-sept heures, le Conseil d'Administration de l'Agence Territoriale de l'Environnement de Saint-Barthélemy dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de réunion de l'espace météo, sous la Présidence de Mme Pascale BAUDOUIN-MINARRO, membre la plus âgée du Conseil d'Administration-----

Date de la convocation du Conseil d'Administration : 30 juin 2022-----

PRESENTS : Mme AUBIN Marie-Angèle, Mme BERNIER Marie-Hélène, Mme BAUDOUIN-MINARRO Pascale, M. BLANCHARD David, M. LAPLACE Rudi, M.LANAS Cyril, M.PEDRI-SCOTTO Benoit, M.GUMBS Ferdinand-----

ABSENTS : Mme JACQUES Micheline (excusée), M.VELY Michel (excusé), M. LAPLACE Turenne (excusé), M.QUESTEL Karl (excusé)-----

PROCURATIONS : Mme JACQUES Micheline ayant donné procuration à M. LAPLACE Rudi, M. VELY Michel ayant donné procuration à Mme AUBIN Marie-Angèle-----

INVITES : M. Sébastien GREAU (ATE)-, Mme Clémence JARRY (ATE), M. GANZER Nicolas (Receveur -Trésorerie de Saint-Barthélemy-absent excusé)--

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Clémence JARRY-----

OBJET : Election Président(e) du Conseil d'administration de l'ATE

Le Conseil d'Administration de l'Agence Territoriale de l'Environnement de Saint-Barthélemy :

VU la loi organique n°2007-223 du 21 février 2007 et la loi n°2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-Mer ;

VU la délibération n° 2013-012 CT du 28 janvier 2013 portant création de l'Agence Territoriale de l'Environnement de Saint-Barthélemy ;

VU l'article 6 des statuts de l'Agence Territoriale de l'Environnement ;

VU la délibération n°2020-067CT portant désignation de deux représentants d'associations de protection de l'environnement et de trois personnalités qualifiées au sein du Conseil d'administration de l'ATE;

VU la démission de Mme BERNIER-LEDEE Sandra en qualité de personnalité qualifiée et de M.BLANCHARD David et M.LAPLACE Rudi en qualité de représentants d'association en raison de leurs élections aux fonctions de conseiller territorial ;

VU la délibération 2022-298CT et 2022-59CT portant désignation par le Conseil territorial de six représentants du Conseil territorial, de deux représentants d'associations de protection de l'environnement et de deux personnalités qualifiées au sein du Conseil d'administration de l'ATE;

VU le rapport de Mme Pascale BAUDOUIN-MINARO, membre la plus âgée;

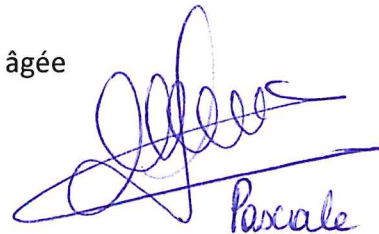
VU le vote à bulletin secret ;

DECIDE

Article 1 : De nommer Mme Marie-Angèle AUBIN aux fonctions de Présidente du Conseil d'administration de l'Agence Territoriale de l'Environnement de Saint-Barthélemy ;

A L'UNANIMITE

La membre le plus âgée



Pascale BAUDOUIN-MINARO

Transmise au représentant de
l'État le :

Préfecture de Saint Barthélemy
et de Saint Martin

12 JUL. 2022

Transmise au Président de la
Collectivité le :

12 JUL 2022



Affichée le 12/07/2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou de sa notification.